



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 14 mai 2019

Signature d'une convention entre l'académie et le Mémorial de la Shoah

Hélène Insel, rectrice de l'académie de Reims, chancelière des universités, et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, ont signé, mardi 14 mai au lycée général Georges Clemenceau de Reims, **une convention de partenariat entre l'académie de Reims et le Mémorial de la Shoah.**

Cette convention vise à **renforcer et pérenniser le partenariat déjà établi depuis plusieurs années.** En effet, l'académie de Reims et le Mémorial de la Shoah ont mis en place des actions de formation communes à destination des personnels d'encadrement, d'enseignement et d'éducation, qu'il s'agisse d'actions en académie ou de voyages d'études. Ainsi, en 2018, 60 enseignants ont bénéficié d'une action de formation sur la thématique « Enseigner la Shoah par la littérature » ; et 40 professeurs de collèges et de lycées, toutes disciplines confondues, se sont rendus à Auschwitz et Cracovie en Pologne.

Ces actions permettent **de sensibiliser les enseignants aux questions de citoyenneté, de laïcité et de mémoire,** et d'offrir aux différents responsables de la formation civique les moyens les plus adaptés pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah et des génocides contemporains.

Le partenariat établi entre l'académie de Reims et le Mémorial de la Shoah a pour objectifs de :

- favoriser la mission culturelle et citoyenne de l'académie par l'utilisation des ressources et des compétences du Mémorial ;
- promouvoir les actions mises en œuvre par le service pédagogique et de formation du Mémorial, destinées aux publics scolaires, universitaires et enseignants ;
- mettre en œuvre un programme d'activités spécifiques à l'intention de l'académie et assurer l'aide aux projets des établissements scolaires et universitaires ;
- privilégier les actions en direction des publics scolaires et les actions de formation à destination des personnels ;
- encourager ainsi une fréquentation du Mémorial et la participation aux initiatives prises sur le territoire de l'académie.

CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Attaché de presse de la rectrice

Tél. 03 26 05 69 82 | Port. 06 73 51 32 65

relation-presse@ac-reims.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**